

Aider les clients au sujet de leurs questions financières :

Un guide de démarrage pour les groupes
communautaires de lutte contre le VIH en Ontario



Aider les clients au sujet de leurs questions financières :

Un guide de démarrage pour les groupes communautaires de lutte contre le VIH en Ontario

Puisque vous œuvrez en intervention communautaire, vous rencontrez peut-être des clients qui vivent des enjeux financiers courants, tels que tenter d'accéder aux programmes de soutien du revenu, préparer sa retraite et étirer chaque dollar au maximum.

Ce document a été produit à la suite d'échanges avec des organisations communautaires de lutte contre le VIH dans le cadre du projet *Autonomisation financière pour vieillir en bonne santé avec le VIH*. Cette recherche a été financée par l'organisme le Réseau ontarien de traitement du VIH. Le tout vise à faire comprendre et découvrir :

- Les enjeux et besoins financiers des aînés séropositifs en Ontario
- Les renseignements, ressources, services et aides pouvant favoriser davantage l'autonomie financière

Pour vous aider à soutenir vos clients à la recherche d'une information financière fiable, ce document est divisé en sections autour des thèmes suivants :

Réaliser des transitions financières



Information financière accessible



Revenus, prestations et emploi



Le bien-être de vos clients face à leurs enjeux financiers



Chaque section contient des ressources susceptibles de vous intéresser, vous et vos clients. Des témoignages de participants au projet d'autonomisation financière sont également inclus, décrivant le vécu des aînés séropositifs.

L'objectif est de vous fournir de l'information fiable afin d'aider vos clients à trouver plus facilement des réponses et à prendre des décisions financières éclairées qui leur conviennent.

Table des matières

Cliquez sur n'importe quelle section dans la table des matières pour trouver un sujet spécifique dans le document.

Réaliser des transitions financières	4
Se préparer à la retraite	4
Sécurité de la vieillesse (SV)	6
Ressources de revenu garanti	7
Demander une prestation du Régime de pensions du Canada (RPC)	9
Passer au Programme ontarien de soutien aux personnes handicapées (POSPH) ou le programme Ontario au travail (OT)	10
Information financière accessible	12
Information financière adaptée aux aînés	12
Soutien financier destiné aux Autochtones en Ontario	14
Ressources supplémentaires	16
Revenus, prestations et emploi	18
Ressources pouvant aider à produire une demande pour le programme Ontario au travail (OT) ou le Programme ontarien de soutien aux personnes handicapées (POSPH)	18
Transition de travail en raison d'enjeux de santé	20
À savoir en vue d'un retour au travail	23
Soutien en vue d'un retour aux études	24
Soutien en vue de produire la déclaration de revenus	24
Le bien-être de vos clients face à leurs enjeux financiers	26
Régime canadien de soins dentaires	26
Accéder aux services de soutien en santé mentale	27
Ressources alimentaires	28
Couverture du coût des médicaments	30
Ressources financières locales	32

Réaliser des transitions financières

« Une fois qu'ils atteignent 65 ans, la plupart des gens ne sont plus admissibles au Programme ontarien de soutien aux personnes handicapées (POSPH). Malheureusement, on les prive de ce programme avant leur inscription à un autre, ce qui complique leur vie... »

UN FOURNISSEUR DE SERVICES D'UNE ORGANISATION COMMUNAUTAIRE DE LUTTE CONTRE LE VIH

Se préparer à la retraite

Il n'est jamais trop tôt pour commencer à penser à vos revenus de retraite et à la planification. Les ressources ci-dessous peuvent vous aider dans vos transitions financières.

Apprendre et planifier pour votre retraite (gouvernement du Canada)

Met en lien les utilisateurs avec différentes ressources gouvernementales, ce qui les aide à planifier leur avenir financier.

Groupe visé : Résidents du Canada

CLIQUEZ ICI POUR ACCÉDER À CETTE RESSOURCE EN LIGNE



Pensions et retraite (gouvernement du Canada)

Offre des conseils sur les pensions et la planification de la retraite, dont des renseignements sur les régimes de retraite publics et enregistrés, de même que les stratégies d'épargne-retraite, en plus de présenter des outils de planification du revenu comme la Calculatrice du revenu de retraite.

Groupe visé : Résidents du Canada, aînés

CLIQUEZ ICI POUR ACCÉDER À CETTE RESSOURCE EN LIGNE



Présentations financières (Open Policy Ontario)

Description : Contient une liste de documents comportant des conseils financiers et de l'aide pour les gens à faible revenu ou en état de pauvreté. On y parle de fiscalité, retraite, logement et emploi.

Groupe visé : Aînés, gens à faible revenu et personnes handicapées (en anglais)

CLIQUEZ ICI POUR ACCÉDER À CETTE RESSOURCE EN LIGNE



Planification de la retraite en situation de faible revenu et admissibilité à la Sécurité de la vieillesse (SV) et au Supplément de revenu garanti (SRG) pour les gens qui s'établissent au Canada à l'âge adulte (Open Policy Ontario)

Informe les Canadiens à très faible revenu sur la planification de la retraite. On y explore les manières de maximiser l'admissibilité au Supplément de revenu garanti (SRG), de même qu'à la Sécurité de la vieillesse (SV) et au SRG pour les individus qui s'installent au Canada à l'âge adulte.

Groupe visé : Canadiens à très faible revenu (en anglais)

CLIQUEZ ICI POUR ACCÉDER À CETTE RESSOURCE EN LIGNE



Ateliers de littératie financière pour les personnes âgées (Fondation canadienne d'éducation économique - FCEE)

Présente une série d'ateliers virtuels gratuits offerts par la Fondation canadienne d'éducation économique et IG Gestion de patrimoine afin d'aider les aînés à mieux comprendre les principaux sujets financiers. Ils portent sur la budgétisation, la planification de la retraite, l'épargne-retraite, la gestion des changements de vie, la planification successorale, etc.

Groupe visé : Aînés à travers le Canada

CLIQUEZ ICI POUR ACCÉDER À CETTE RESSOURCE EN LIGNE



Sécurité de la vieillesse

La **Sécurité de vieillesse (SV)** est une prestation financière offerte par le gouvernement du Canada aux :

- Citoyens canadiens
- Résidents permanents canadiens
- Adultes vivant au Canada depuis au moins 10 ans

Son avantage est de fournir aux aînés une source de revenus stable même s'ils n'ont jamais travaillé au Canada ou s'ils continuent de travailler. Pour plus de renseignements, consultez les ressources ci-dessous.

Sécurité de la vieillesse (gouvernement du Canada)

Explique l'admissibilité, l'inscription automatique, la manière de présenter une demande au besoin et ce à quoi il faut s'attendre en recevant des prestations de la SV.

Groupe visé : Citoyens canadiens ou résidents légaux du Canada âgés de 65 ans et plus

CLIQUEZ ICI POUR ACCÉDER À CETTE RESSOURCE EN LIGNE



La Boîte à outils du programme de la Sécurité de la vieillesse (Service Canada)

Présente le programme de la Sécurité de la vieillesse du Canada et ses prestations, dont la pension de la Sécurité de la vieillesse, le Supplément de revenu garanti (SRG), l'Allocation et l'Allocation au survivant. Présente aussi les conditions d'admissibilité à ces prestations et les démarches pour en effectuer une demande. Des grilles permettent aux gens de déterminer les prestations auxquelles ils peuvent être admissibles.

Groupe visé : Citoyens canadiens ou résidents légaux du Canada âgés de 65 ans et plus

CLIQUEZ ICI POUR ACCÉDER À CETTE RESSOURCE EN LIGNE



Ressources de revenu garanti

En Ontario, les gens à faible revenu ont droit à deux prestations. La première se nomme le Supplément de revenu garanti (SRG). Elle est distribuée chaque mois aux Canadiens et aux résidents permanents à faible revenu. Son montant varie selon leur statut matrimonial (en couple ou célibataires). L'objectif est d'aider à améliorer le niveau de vie des aînés à faible revenu.

Pour y être admissible, il faut avoir au moins 64 ans et avoir gagné moins d'un certain montant l'année précédente. Il est possible de présenter une demande par un formulaire de papier ou de recourir au [portail Mon Dossier](#) du gouvernement du Canada.

L'autre prestation pour personnes à faible revenu est offerte par le gouvernement de l'Ontario et s'appelle le Régime de revenu annuel garanti de l'Ontario (RRAG). Elle aussi est versée chaque mois sous la forme d'un paiement non imposable aux aînés ontariens à faible revenu. Afin d'en savoir plus sur les conditions d'admissibilité, consultez les détails ci-dessous.

Supplément de revenu garanti (gouvernement du Canada)

Explique les critères d'admissibilité, le montant des paiements, le moment et la manière de présenter une demande, de même que ce à quoi il faut s'attendre en recevant les prestations.

Groupe visé : Résidents canadiens de 65 ans et plus qui reçoivent la pension de la Sécurité de la vieillesse

CLIQUEZ ICI POUR ACCÉDER À CETTE RESSOURCE EN LIGNE



Palements du Régime de revenu annuel garanti de l'Ontario pour les personnes âgées (gouvernement de l'Ontario)

Fournit de l'information sur le Régime de revenu annuel de l'Ontario, dont des renseignements sur les montants des paiements, les critères d'admissibilité et le calendrier des paiements pour les aînés.

Groupe visé : Résidents canadiens depuis au moins 10 ans, âgés d'au moins 65 ans et ayant vécu en Ontario au cours des 12 derniers mois ou pour un total de 20 ans depuis l'âge de 18 ans.

CLIQUEZ ICI POUR ACCÉDER À CETTE RESSOURCE EN LIGNE



Taux des prestations du Régime de revenu annuel garanti de l'Ontario (ministère des Finances de l'Ontario)

Présente les actuels taux des prestations et les critères d'admissibilité au Régime de revenu annuel garanti (RRG) de l'Ontario. Cette prestation mensuelle non imposable complète les prestations fédérales de la Sécurité de la vieillesse (SV) et le Supplément de revenu garanti (SRG) pour les aînés à faible revenu. On y précise les montants maximaux des prestations selon le revenu et l'état matrimonial. Enfin, il comporte des données en fonction des groupes d'âge et par période de prestations.

Groupe visé : Résidents canadiens depuis au moins 10 ans, âgés d'au moins 65 ans et ayant vécu en Ontario au cours des 12 derniers mois ou pour un total de 20 ans depuis l'âge de 18 ans

CLIQUEZ ICI POUR ACCÉDER À CETTE RESSOURCE EN LIGNE



Demander une prestation du Régime de pensions du Canada (RPC)

Si un client a travaillé au Canada et a cotisé au RPC, il sera admissible à la prestation du RPC à sa retraite. Son montant augmentera chaque année où il attendra de présenter sa demande entre son 60^e et son 70^e anniversaire.

Certains experts recommandent d'effectuer une demande au moment d'atteindre 65 ans. Si un client prend sa retraite plus tôt, il devra peut-être trouver d'autres sources de revenus afin de couvrir ses dépenses durant sa retraite.

Pension de retraite du Régime de pensions du Canada (gouvernement du Canada)

Explique quand et comment commencer à recevoir la pension de retraite du Régime de pensions du Canada (RPC). Explique aussi comment l'âge et la situation personnelle ont un impact sur le montant des versements mensuels, en plus d'informer sur les versements rétroactifs et de fournir des outils, dont un questionnaire et une vidéo, pour aider à la prise de décisions.

Groupe visé : Aînés de 60 ans ou plus ayant versé au moins une cotisation valide au RPC

CLIQUEZ ICI POUR ACCÉDER À CETTE RESSOURCE EN LIGNE



Passer au programme ontarien de soutien aux personnes handicapées (POSPH) ou le programme Ontario au travail (OT)

La transition entre le POSPH ou le programme OT et les prestations de retraite peut s'avérer stressante. Vos clients ayant déjà travaillé au Canada (hors du Québec) peuvent être admissibles au Régime de pensions du Canada (RPC). Leurs demandes peuvent être soumises plusieurs mois avant qu'ils atteignent 65 ans afin que les prestations commencent à la date d'anniversaire.

Pour être admissibles à la Sécurité de la vieillesse (SV), vos clients doivent être des citoyens canadiens ou des résidents canadiens permanents lors de la demande. Ils peuvent déposer une demande de SV même s'ils travaillent.

Le Supplément de revenu garanti (SRG) peut aussi constituer une option. Cette prestation est offerte aux aînés à faible revenu âgés d'au moins 64 ans, citoyens canadiens ou résidents permanents.

Aide aux aînés pour payer leurs frais de santé (Éducation juridique communautaire de l'Ontario)

Présente les prestations et programmes gouvernementaux offerts aux aînés de l'Ontario afin de les aider avec leurs dépenses liées à leur santé. Parmi eux, notons le Programme ontarien de soutien aux personnes handicapées (POSPH) et ses prestations de santé complémentaires, la Sécurité de la vieillesse (SV) et le Supplément de revenu garanti (SRG), les prestations d'invalidité et la pension de retraite du Régime de pensions du Canada (RPC), le Programme de médicaments de l'Ontario et le Programme de quote-part pour les personnes âgées, ainsi que le Crédit d'impôt de l'Ontario pour les soins à domicile aux personnes âgées. On y indique aussi où ils peuvent recevoir de l'assistance, dont les services juridiques locaux ou le groupe *Advocacy Centre for the Elderly* (un centre de défense des droits des aînés).

Groupe visé : Résidents de l'Ontario âgés de 65 ou plus (en anglais)

CLIQUEZ ICI POUR ACCÉDER À CETTE RESSOURCE EN LIGNE



Sécurité de la vieillesse (gouvernement du Canada)

Explique l'admissibilité, l'inscription automatique, la manière de présenter une demande au besoin et ce à quoi il faut s'attendre en recevant des prestations de la SV.

Groupe visé : Citoyens canadiens ou résidents légaux du Canada de 65 ans et plus

CLIQUEZ ICI POUR ACCÉDER À CETTE RESSOURCE EN LIGNE



Supplément de revenu garanti (gouvernement du Canada)

Présente les critères d'admissibilité, le montant des paiements, le moment et la manière de présenter une demande, de même que ce à quoi il faut s'attendre en recevant les prestations du Supplément de revenu garanti.

Groupe visé : Résidents canadiens de 65 ans et plus qui reçoivent la pension de la Sécurité de la vieillesse

CLIQUEZ ICI POUR ACCÉDER À CETTE RESSOURCE EN LIGNE



Information financière accessible

« À mesure que les gens vieillissent, nous tentons de leur parler et d'élaborer un plan, mais cela s'avère presque impossible s'ils n'en ont pas les moyens. »

UN FOURNISSEUR DE SERVICES D'UNE ORGANISATION COMMUNAUTAIRE DE LUTTE CONTRE LE VIH

Information financière adaptée aux aînés

Dans la plupart des cas, l'information sur la gestion financière est accessible à chaque adulte en Ontario. Pour obtenir des renseignements propres aux aînés, plusieurs ressources en ligne sont répertoriées ci-dessous.

Présentations financières (Open Policy Ontario)

Contient une liste de documents comportant des conseils financiers et de l'aide pour les gens à faible revenu ou en situation de pauvreté. On y parle de fiscalité, retraite, logement et emploi.

Groupe visé : Aînés, gens à faible revenu et personnes handicapées (en anglais)

CLIQUEZ ICI POUR ACCÉDER À CETTE RESSOURCE EN LIGNE



Planification de la retraite en situation de faible revenu et admissibilité à la Sécurité de la vieillesse (SV) et au Supplément de revenu garanti (SRG) pour les gens qui s'établissent au Canada à l'âge adulte (Open Policy Ontario)

Informe les Canadiens à très faible revenu sur la planification de la retraite. On y explore les manières de maximiser l'admissibilité au Supplément de revenu garanti (SRG), de même qu'à la Sécurité de la vieillesse (SV) et au SRG pour les gens qui s'installent au Canada à l'âge adulte.

Groupe visé : Canadiens à très faible revenu (en anglais)

CLIQUEZ ICI POUR ACCÉDER À CETTE RESSOURCE EN LIGNE



Ateliers de littératie financière pour les personnes âgées (Fondation canadienne d'éducation économique-FCEE)

Présente une série d'ateliers virtuels gratuits offerts par la Fondation canadienne d'éducation économique et IG Gestion de patrimoine afin d'aider les personnes âgées à mieux comprendre les principaux sujets financiers. Ils portent sur la budgétisation, la planification de la retraite, l'épargne-retraite, la gestion des changements de vie, la planification successorale, etc.

Groupe visé : Aînés à travers le Canada

CLIQUEZ ICI POUR ACCÉDER À CETTE RESSOURCE EN LIGNE



Soutien financier destiné aux Autochtones en Ontario

Des ressources financières sont offertes aux membres de certaines nations autochtones de l'Ontario. Consultez la liste ci-dessous afin d'en savoir plus.

Programme de littératie financière (nation métisse de l'Ontario)

Décrit le Programme de littératie financière de la nation métisse de l'Ontario, lequel soutient les personnes et les familles métisses par un accompagnement financier individuel, des ateliers communautaires, des webinaires et du matériel pédagogique.

Groupe visé : Membres de la nation métisse de l'Ontario, propriétaires résidentiels ou gens travaillant à l'accession à la propriété (en anglais, traduction disponible)

CLIQUEZ ICI POUR ACCÉDER À CETTE RESSOURCE EN LIGNE



Services de santé non assurés pour les Premières Nations et les Inuit (Services aux Autochtones Canada)

Présente de l'information sur le programme des services de santé non assurés (SSNA), la manière d'y accéder, des ressources importantes en matière de santé, des coordonnées et une liste de médicaments.

Groupe visé : Tout membre des Premières Nations inscrit en vertu de la Loi sur les Indiens ou tout Inuit reconnu par une organisation inuite de revendications territoriales

CLIQUEZ ICI POUR ACCÉDER À CETTE RESSOURCE EN LIGNE



Prestations pour Autochtones (gouvernement du Canada)

Fournit de l'information sur les prestations et programmes offerts aux Autochtones, comme l'éducation, la formation, l'aide au revenu, etc.

Groupe visé : Autochtones

CLIQUEZ ICI POUR ACCÉDER À CETTE RESSOURCE EN LIGNE



Bien-être financier autochtone

(Association des agents financiers autochtones du Canada – AFOA Canada)

Présente les ressources qui favorisent le bien-être financier des Autochtones, dont un service d'impôt sur le revenu communautaire pour les bénévoles, un service fiscal virtuel national, des ateliers de littératie financière pour jeunes Autochtones, des modules d'apprentissage financier pour les apprenants autochtones débutants et intermédiaires ayant reçu ou qui recevront un paiement forfaitaire, etc.

Groupe visé : Membres de la communauté autochtone

CLIQUEZ ICI POUR ACCÉDER À CETTE RESSOURCE EN LIGNE



Ressources supplémentaires

Les ressources supplémentaires suivantes peuvent répondre aux besoins d'information de vos clients. Les descriptions ci-dessous présentent les contextes dans lesquels ces ressources peuvent s'avérer utiles à eux.

Répertoire de renseignements sur le VIH et l'hépatite C (CATIE)

Procure un répertoire aux gens à la recherche de services de santé liés au VIH, à l'hépatite C, à la santé sexuelle ou à la consommation de substances au Canada, de même que des ressources additionnelles de soutien dans leur quête de santé et de bien-être.

Groupe visé : Personnes recherchant des ressources sur le VIH et l'hépatite C au Canada

CLIQUEZ ICI POUR ACCÉDER À CETTE RESSOURCE EN LIGNE



Autonomisation financière (Prosper Canada)

Brochure en ligne sur l'autonomisation financière et qui en détaille les bénéfices, présente des réussites, etc.

Groupe visé : Canadiens vivant dans des ménages à faible revenu (en anglais)

CLIQUEZ ICI POUR ACCÉDER À CETTE RESSOURCE EN LIGNE



Pont vers les mesures d'aide : Mise en œuvre de l'accès aux mesures d'aide dans les services sociaux (Prosper Canada)

Procure aux fournisseurs de services de l'information et des outils dans le but d'aider les particuliers à s'y retrouver dans les demandes de prestations gouvernementales et la production de déclarations de revenus. Les fournisseurs peuvent aussi guider leurs clients dans leurs démarches d'admissibilité et de demande, de même que dans l'optimisation de l'accès aux aides financières partout au Canada.

Groupe visé : Organisations cherchant à faciliter pour les personnes à faible revenu l'accès aux prestations auxquelles elles ont droit

CLIQUEZ ICI POUR ACCÉDER À CETTE RESSOURCE EN LIGNE



Programme d'éducation financière Question d'argent (ABC Alpha pour la vie Canada)

Explore un programme gratuit d'initiation à la littératie financière nommé Question d'argent. Il couvre des thèmes comme les plans de dépenses, les achats réfléchis, les notions bancaires fondamentales, l'emprunt d'argent et les stratégies d'épargne.

Groupe visé : Apprenants adultes

CLIQUEZ ICI POUR ACCÉDER À CETTE RESSOURCE EN LIGNE



Conseil gratuit sur le crédit (Société de conseil en crédit)

Décrit les services gratuits, confidentiels et sans jugement de la Société de conseil en crédit en matière de conseil en crédit et en endettement dans plusieurs endroits au Canada. Ils aident les particuliers à gérer leurs dettes, à améliorer leur crédit et à retrouver leur stabilité financière.

Groupe visé : Résidents du Canada

CLIQUEZ ICI POUR ACCÉDER À CETTE RESSOURCE EN LIGNE



Revenus, prestations et emploi

« Ils souhaitent retourner au travail, mais les options sont limitées. Ou encore, en raison de l'âgisme, on leur dit que c'est impossible. Cela crée un obstacle à l'accès aux services. »

UN FOURNISSEUR DE SERVICES D'UNE ORGANISATION COMMUNAUTAIRE DE LUTTE CONTRE LE VIH

Ressources pouvant aider à produire une demande pour le programme Ontario au travail (OT) ou le Programme ontarien de soutien aux personnes handicapées (POSPH)

Si vous avez besoin d'aide pour présenter une demande au programme OT ou au POSPH, tentez d'obtenir un rendez-vous avec votre bureau local du programme OT ou du POSPH. Vous pouvez aussi composer gratuitement le 1-888-999-1142.

L'Ontario au travail (ministère des Services à l'enfance et des Services sociaux et communautaires de l'Ontario)

Fournit de l'information sur l'aide financière, les prestations et l'assistance à l'emploi offertes dans le cadre du programme Ontario au travail (OT).

Groupe visé : Résidents de l'Ontario âgés de 16 ans ou plus, ayant des besoins financiers et participant à des activités liées à l'emploi

CLIQUEZ ICI POUR ACCÉDER À CETTE RESSOURCE EN LIGNE



Présenter une demande au programme Ontario au travail ou au Programme ontarien de soutien aux personnes handicapées (POSPH) (Aide sociale de l'Ontario)

Portail en ligne du gouvernement de l'Ontario servant à présenter une demande au programme Ontario au travail (OT) ou au Programme ontarien de soutien aux personnes handicapées (POSPH). Guide les utilisateurs dans le processus de demande, en plus de fournir les coordonnées pour recevoir de l'aide.

Groupe visé : Résidents de l'Ontario, personnes handicapées, gens en besoins financiers (nourriture et logement)

CLIQUEZ ICI POUR ACCÉDER À CETTE RESSOURCE EN LIGNE



Programme ontarien de soutien aux personnes handicapées (ministère des Services à l'enfance et des Services sociaux et communautaires de l'Ontario)

Présente de l'information sur le soutien au revenu, les prestations pour les frais de santé et d'autres mesures d'aide aux personnes handicapées du Programme ontarien de soutien aux personnes handicapées (POSPH) afin de les aider à gérer leurs frais de subsistance et à accéder aux services nécessaires.

Groupe visé : Adultes handicapés résidents de l'Ontario, avec des besoins financiers

CLIQUEZ ICI POUR ACCÉDER À CETTE RESSOURCE EN LIGNE



Transition de travail en raison d'enjeux de santé

Voici les prestations possibles lors de la transition du travail :

- Le programme de prestations d'invalidité du Régime de pensions du Canada (RPC-I) est destiné aux gens de moins de 65 ans ayant cotisé au RPC-I ces dernières années et ayant travaillé régulièrement. Le montant de la prestation dépend de celui de leurs cotisations au RPC-I. Il est possible de retourner au travail ultérieurement, tout comme il est possible de recevoir des prestations d'invalidité du RPC si le retour au travail échoue.
- Une invalidité de courte durée (ICD) ou de longue durée (ILD) peut être offerte par l'entremise de l'employeur. Les bénéficiaires doivent communiquer avec lui afin de connaître les exigences d'assurance pour une ICD ou une ILD.
- Dans le scénario où le RPC-I et l'ICD ne constituent pas des options, il est possible de se tourner vers le programme Ontario au travail (OT) ou le Programme ontarien de soutien aux personnes handicapées (POSPH), si le client y est admissible.

L'Ontario au travail (ministère des Services à l'enfance et des Services sociaux et communautaires de l'Ontario)

Fournit de l'information sur l'aide financière, les prestations et l'assistance à l'emploi offertes dans le cadre du programme Ontario au travail.

Groupe visé : Résidents de l'Ontario âgés de 16 ans ou plus, en besoins financiers et participant à des activités liées à l'emploi

CLIQUEZ ICI POUR ACCÉDER À CETTE RESSOURCE EN LIGNE



Programme ontarien de soutien aux personnes handicapées (ministère des Services à l'enfance et des Services sociaux et communautaires de l'Ontario)

Présente de l'information sur le soutien au revenu, les prestations pour les frais de santé et d'autres mesures d'aide aux personnes handicapées du Programme ontarien de soutien aux personnes handicapées (POSPH) afin de les aider à gérer leurs frais de subsistance et à accéder aux services nécessaires.

Groupe visé : Adultes handicapés résidents de l'Ontario, avec des besoins financiers

CLIQUEZ ICI POUR ACCÉDER À CETTE RESSOURCE EN LIGNE



Prestations d'invalidité du Régime de pensions du Canada (gouvernement du Canada)

Fournit de l'information sur la prestation d'invalidité du Régime de pensions du Canada (RPC), une allocation mensuelle destinée aux gens de moins de 65 ans ayant cotisé au RPC, mais incapables de travailler à cause d'une invalidité grave et prolongée. On y décrit les critères d'admissibilité, le montant des prestations, la procédure de demande et ce qu'il faut savoir en vue du retour au travail.

Groupe visé : Résidents canadiens de moins de 65 ans ayant suffisamment cotisé au RPC, atteints d'une invalidité mentale ou physique les empêchant d'exercer régulièrement tout type de travail substantiellement rémunérateur; ayant une invalidité de longue durée et d'une durée indéterminée, ou susceptible de causer le décès

CLIQUEZ ICI POUR ACCÉDER À CETTE RESSOURCE EN LIGNE



Assurance invalidité (gouvernement du Canada)

Ressource de l'Agence de la consommation en matière financière du Canada qui explique comment l'assurance invalidité peut remplacer de 60 % à 85 % du revenu d'une personne incapable de travailler à cause d'une maladie ou d'une blessure. On y traite des différences entre l'assurance invalidité de courte et de longue durée, en plus de présenter d'autres sources de prestations d'invalidité, comme le Régime de pensions du Canada (RPC) et le Régime de rentes du Québec. Enfin, l'on y parle des principaux facteurs à prendre en compte lors du choix d'une police.

Groupe visé : Résidents canadiens handicapés

CLIQUEZ ICI POUR ACCÉDER À CETTE RESSOURCE EN LIGNE



Prestations de maladie de l'assurance-emploi (gouvernement du Canada)

Fournit de l'information sur les prestations de maladie de l'assurance-emploi (AE), lesquelles offrent jusqu'à 26 semaines de soutien financier aux gens incapables de travailler pour des raisons médicales. Les demandeurs admissibles peuvent recevoir 55 % de leur rémunération hebdomadaire moyenne assurable, jusqu'à de 695 \$/semaine. Ils doivent fournir un certificat médical confirmant leur incapacité de travailler.

Groupe visé : Personnes ne pouvant pas travailler pour des raisons médicales, dont le revenu de travail hebdomadaire courant a diminué de plus de 40 % pendant au moins une semaine et qui ont accumulé 600 heures de travail assurées au cours des 52 semaines précédant le début de leur demande ou depuis le début de leur dernière demande, selon la période la plus courte.

CLIQUEZ ICI POUR ACCÉDER À CETTE RESSOURCE EN LIGNE



À savoir en vue d'un retour au travail

Le retour au travail pourrait varier si votre client a été en congé d'invalidité de courte ou de longue durée, ou s'il s'agit d'un nouvel emploi auprès d'un nouvel employeur.

Le retour au travail d'un client après un congé d'invalidité court ou long pourrait nécessiter du temps et une planification soignée. Médecin, responsable des ressources humaines, représentant syndical (le cas échéant), et, sans doute, ergothérapeute font souvent partie des gens qui participent à un tel processus.

Guide canadien sur le retour et le non-retour au travail après une invalidité de longue durée (Resolute)

Fournit de l'information sur la préparation pour un retour au travail. Traite aussi d'un refus de retour, des conséquences d'un échec, des éléments dont il faut tenir compte avant une tentative, des responsabilités de l'employeur, de la compréhension des clauses d'invalidité récurrente, etc.

Groupe visé : Personnes handicapées qui travaillent au Canada (en anglais)

CLIQUEZ ICI POUR ACCÉDER À CETTE RESSOURCE EN LIGNE



Retour au travail (Manuvie)

Guide pour les employés préparant un retour au travail après une absence médicale. On y explique que cette étape fait partie intégrante du processus de rétablissement et n'en signifie pas la fin. On y présente les phases d'une transition douce, puis on rappelle la nécessité d'un traitement et d'un soutien continu. Des stratégies sont aussi suggérées pour aider à gérer les difficultés, les arrangements et les communications avec les employeurs et collègues.

Groupe visé : Personnes handicapées

CLIQUEZ ICI POUR ACCÉDER À CETTE RESSOURCE EN LIGNE



Soutien en vue d'un retour aux études

Si vous désirez suivre une formation supplémentaire afin d'exercer un autre type d'emploi en Ontario, vous pourriez obtenir du financement auprès du programme Meilleurs emplois Ontario.

Critères d'admissibilité :

- Ne pas travailler depuis plus de six mois ou occuper un emploi temporaire seulement pour subvenir à vos besoins
- Faire partie d'un ménage à faible revenu

Meilleurs emplois Ontario offre de l'aide financière pour :

- Une formation menant à des emplois recherchés
- Couvrir vos dépenses pendant votre formation

Vous pourriez être admissible à présenter une demande même si vous êtes prestataire du programme Ontario au travail (OT) ou du Programme ontarien de soutien aux personnes handicapées (POSPH). Cliquez sur le lien afin d'en savoir plus sur le [programme Meilleurs emplois Ontario](#).

Soutien en vue de produire la déclaration de revenus

Vous trouverez à plusieurs endroits des ressources pouvant vous aider à produire chaque année votre déclaration de revenus. Vous pouvez notamment vous informer auprès de votre bibliothèque de quartier ou des centres communautaires locaux afin de trouver les ressources fiscales dans votre région.

Impôt sur le revenu des particuliers (Agence de revenu du Canada – ARC)

Fournit de l'information concernant l'impôt sur le revenu des particuliers, entre autres sur les personnes qui doivent produire une déclaration de revenus, la manière de s'y préparer, les dates d'échéance de production et de paiement, la déclaration de revenus et les déductions à demander, de même que la façon de réaliser un paiement ou de vérifier l'état des remboursements.

Groupe visé : Résidents du Canada

CLIQUEZ ICI POUR ACCÉDER À CETTE RESSOURCE EN LIGNE



Faites faire vos impôts à un comptoir d'impôt gratuit (Agence de revenu du Canada – ARC)

Fournit de l'information sur les comptoirs fiscaux gratuits offerts au Canada aux gens à revenu modeste et dont la situation fiscale est simple. Les personnes admissibles peuvent faire produire leur déclaration de revenus par des bénévoles, sans rendez-vous, en déposant leurs documents ou sur place, en personne.

Groupe visé : Résidents du Canada

CLIQUEZ ICI POUR ACCÉDER À CETTE RESSOURCE EN LIGNE



Bien-être financier autochtone (Association des agents financiers autochtones du Canada – AFOA Canada)

Présente les ressources qui favorisent le bien-être financier des Autochtones, dont un service d'impôt sur le revenu communautaire pour les bénévoles, un service fiscal virtuel national, des ateliers de littératie financière pour jeunes Autochtones, des modules d'apprentissage financier pour les apprenants autochtones débutants et intermédiaires ayant reçu ou qui recevront un paiement forfaitaire, etc.

Groupe visé : Membres de la communauté autochtone

CLIQUEZ ICI POUR ACCÉDER À CETTE RESSOURCE EN LIGNE



Le bien-être de vos clients face à leurs enjeux financiers

« J'ai l'impression que nous ne posons que de petits gestes ici et là pour aider les gens à survivre. Je sens que les gens, surtout les aînés séropositifs, ont besoin d'aide. »

UN FOURNISSEUR DE SERVICES D'UNE ORGANISATION COMMUNAUTAIRE DE LUTTE CONTRE LE VIH

Les soucis financiers peuvent constituer pour vos clients une source de confusion, de frustration et d'isolement. Partout en Ontario, différentes ressources peuvent leur offrir du soutien et des conseils. Ils pourront ainsi mieux gérer leurs préoccupations financières.

Régime canadien de soins dentaires

Voici les critères d'admissibilité au Régime canadien de soins dentaires (RCSD) :

- Vous n'avez pas accès à une assurance dentaire
- Vous ou votre partenaire devez avoir produit une déclaration de revenus pour l'année précédente
- Votre revenu familial de l'année précédente était inférieur à 90 000 \$
- Aux fins fiscales, vous êtes résident du Canada

Si un client correspond aux critères ci-dessus, il pourra [présenter une demande du RCSD](#). Il pourrait être admissible même s'il reçoit déjà des prestations dentaires du programme Ontario au travail (OT) ou du programme ontarien de soutien aux personnes handicapées (POSPH).



Accéder aux services de soutien en santé mentale

Si le stress et les soucis empêchent vos clients de prendre des décisions ou d'effectuer leurs activités quotidiennes, voici quelques ressources en santé mentale qu'ils pourraient consulter.

Santé mentale – Gestion du stress (Santé Canada)

Explore les causes, effets et risques du stress pour la santé, en plus de proposer des stratégies pratiques pour les affronter ainsi que prévenir et améliorer le bien-être mental général.

Groupe visé : Canadiens vivant du stress en lien avec des événements importants de la vie ou des incidents mineurs du quotidien

CLIQUEZ ICI POUR ACCÉDER À CETTE RESSOURCE EN LIGNE



Le stress (Espace Mieux-Être Canada)

Explore la nature du stress et son impact sur le bien-être. On y présente aussi des outils pratiques afin de gérer le stress élevé et récurrent, puis on y met l'accent sur la nécessité de prendre soin de soi, la pleine conscience et le soutien à autrui.

Groupe visé : Les personnes souffrant de stress élevé ou récurrent et qui se trouvent au Canada ou vivent à l'étranger

CLIQUEZ ICI POUR ACCÉDER À CETTE RESSOURCE EN LIGNE



Ressources alimentaires

Si des clients reçoivent l'allocation du programme Ontario au travail OT ou du Programme ontarien de soutien aux personnes handicapées (POSPH) et qu'ils ont des besoins alimentaires particuliers à cause d'un problème de santé, entre autres une perte de poids ou d'autres enjeux attribuables au VIH, ils pourraient être admissibles à l'allocation pour régime alimentaire spécial. Pour qu'ils puissent bénéficier de cette prestation, leur médecin devra remplir un formulaire spécial ne nécessitant pas la divulgation de leur statut VIH, mais uniquement de leurs problèmes de santé. Il devra aussi indiquer la durée de cet état, soit 6 mois, 12 mois ou une période indéfinie/inconnue. Des frais pourraient être exigés pour cette tâche.

Allocation pour régime alimentaire spécial (ministère des Services à l'enfance et des Services sociaux et communautaires de l'Ontario)

Ressource s'inscrivant dans le cadre des directives de la politique du Programme ontarien de soutien aux personnes handicapées (POSPH) en matière de soutien du revenu. On y explique l'allocation pour régime alimentaire spécial, une politique de soutien financier aux bénéficiaires ayant besoin d'un régime alimentaire spécial à cause d'un problème de santé figurant dans le répertoire Régimes spéciaux.

Groupe visé : Bénéficiaire du POSPH éprouvant un problème de santé qui nécessite un régime alimentaire spécial

CLIQUEZ ICI POUR ACCÉDER À CETTE RESSOURCE EN LIGNE



Allocation pour régime alimentaire spécial du programme Ontario au travail (OT) (ministère des Services à l'enfance et des Services sociaux et communautaires de l'Ontario)

Conforme aux directives de la politique du programme Ontario au travail (OT), cette ressource explique l'allocation pour régime alimentaire spécial. Cette politique soutient financièrement les bénéficiaires ayant besoin d'un régime alimentaire spécial à cause d'un problème de santé figurant dans le répertoire Régimes spéciaux.

Groupe visé : Bénéficiaires du programme OT éprouvant un problème de santé qui nécessite un régime alimentaire spécial

CLIQUEZ ICI POUR ACCÉDER À CETTE RESSOURCE EN LIGNE



Fiche d'instructions afin de demander l'allocation pour régime alimentaire spécial (ministère de la Santé de l'Ontario)

Comporte une feuille d'instructions expliquant la manière de demander une allocation pour régime alimentaire. Il existe aussi une version en ligne du formulaire de demande.

Groupe visé : Bénéficiaire du programme OT ou du Programme POSPH éprouvant un problème de santé qui nécessite un régime alimentaire spécial

CLIQUEZ ICI POUR ACCÉDER À CETTE RESSOURCE EN LIGNE



Couverture du coût des médicaments

Il existe en Ontario diverses ressources pour aider les gens de moins de 65 et ceux de plus de 65 ans à acquitter le coût de leurs médicaments. Consultez les ressources ci-dessous afin d'en savoir plus.

Couverture des médicaments d'ordonnance (ministère de la Santé de l'Ontario)

Explique comment obtenir de l'aide afin de payer des médicaments d'ordonnance en vertu du Programme de médicaments de l'Ontario. On y détaille aussi ce qui est admissible, ce qui est couvert et ne l'est pas, les types de médicaments inclus, etc.

Groupe visé : Résidents de l'Ontario de 65 ans et plus; résidents de l'Ontario vivant dans des foyers de soins de longue durée, des foyers de soins spéciaux ou des foyers communautaires pour gens en état de handicap; citoyens de l'Ontario âgés de 24 ans ou moins et non couverts par un régime privé d'assurance; citoyens de l'Ontario recevant des services professionnels de soins à domicile et en milieu communautaire; citoyens de l'Ontario recevant des prestations du programme Ontario au travail (OT) ou du Programme ontarien de soutien aux personnes handicapées (POSPH); personnes inscrites au Programme de médicaments Trillium

CLIQUEZ ICI POUR ACCÉDER À CETTE RESSOURCE EN LIGNE



Franchise et quote-part du Programme de médicaments pour les personnes âgées (ministère de la Santé de l'Ontario)

Explique comment les aînés peuvent être dispensés d'acquitter la franchise annuelle du Programme de médicaments de l'Ontario et profiter d'une réduction des frais de quote-part à 2 \$ en effectuant une demande au Programme de quote-part pour les personnes âgées.

Groupe visé : Résidents de l'Ontario âgés de 65 ou plus et à faible revenu

CLIQUEZ ICI POUR ACCÉDER À CETTE RESSOURCE EN LIGNE



Obtenez une aide pour les coûts élevés des médicaments d'ordonnance (ministère de la Santé de l'Ontario)

Présente de l'information sur le Programme de médicaments Trillium, qui aide les Ontariens à acquitter les coûts élevés des médicaments d'ordonnance.

Groupe visé : Résidents de l'Ontario, personnes non admissibles au Programme de médicaments de l'Ontario, gens sans un régime d'assurance qui paie 100 % de leurs médicaments, personnes qui dépensent en médicaments d'ordonnance environ 4 % ou plus de leur revenu familial après impôts

CLIQUEZ ICI POUR ACCÉDER À CETTE RESSOURCE EN LIGNE



Ressources financières locales

Il existe des ressources en personne dans plusieurs régions pour vos clients vivant en milieu urbain. Cependant, en zone rurale, des déplacements peuvent être nécessaires afin d'accéder à un soutien financier en personne. En ligne, il est possible de recourir au clavardage en direct ou à la vidéoconférence, puis de parler ainsi directement à un intervenant en soutien. Vos clients doivent contacter le 211 en ligne ou par téléphone pour en connaître les ressources communautaires de votre région.

Le document suivant contient des liens vers les ressources financières locales en Ontario pouvant s'avérer utiles aux clients de votre région.

CLIQUEZ ICI POUR ACCÉDER À CETTE RESSOURCE EN LIGNE



Remerciements

Nous remercions les membres de l'équipe consultative de recherche et tous ceux qui ont partagé leur temps, leurs expériences et leurs points de vue pour participer à cette étude. Cette réalisation aurait été impossible sans la collaboration et les connaissances des gens séropositifs et des prestataires de services des organismes communautaires de lutte contre le VIH en Ontario.

Remerciements aux bailleurs de fonds :

Ce document a été produit par **Réalise** grâce au financement de la subvention de recherche communautaire Endgame du Réseau ontarien de traitement du VIH (OHTN).



ONTARIO
HIV TREATMENT
NETWORK

réalise

UN MOTEUR
DE CHANGEMENT POUR
LES PERSONNES VIVANT
AVEC LE VIH ET D'AUTRES
INVALIDITÉS ÉPISODIQUES



Pour en savoir plus sur le projet d'autonomisation financière, veuillez contacter : fecoordinator@realizecanada.org ou visitez www.realizecanada.org/fr/.